



Du 13 au 20 octobre

Votez pour les élections professionnelles

Dans quelques jours, vous aurez à élire vos représentants dans les instances paritaires :



CAPD : je vote SNUipp
Commission **A**ministrative
Paritaire **D**épartementale

Mouvement départemental, promotions...



CAPN : je vote SNUipp
Commission **A**ministrative **P**aritaire **N**ationale

Mutations entre académies, affectations à l'étranger...



CTA : je vote FSU
Comité **T**echnique **A**cadémique

Ouvertures et fermetures de classes...



CTM : je vote FSU
Comité **T**echnique **M**inistériel

Nombre de postes, grille indiciaire...

**Pour la première fois,
ce vote sera électronique.**

Identifiant, NUMEN, mot de passe, kiosques de vote ; le gouvernement a complexifié à loisir les modalités d'organisation. Tout semble fait pour organiser une baisse de la participation et donc pour amoindrir notre capacité de mobilisation et d'expression.

**Ne faites pas ce plaisir au gouverne-
ment**

Donnez-vous les moyens d'agir :

VOTEZ

VOTE : MODE D'EMPLOI en trois étapes

1. Je trouve mon identifiant : trois possibilités

J'ai reçu ma notice de vote (carte à gratter)

Votre identifiant ainsi que votre NUMEN figurent sur la partie « à gratter » de la carte.

J'ai reçu un identifiant de vote par mail

Tous ceux qui n'ont pas reçu de notice papier doivent avoir été destinataire d'un message dans leur boîte mail professionnelle avec pour objet **[Elections professionnelles] Réception de votre identifiant de vote**, où figure l'identifiant.

Si je n'ai pas encore d'identifiant

Téléphonez à l'Inspection Académique (02 54 60 57 20) pour qu'il vous envoie au plus vite un « lien unique » vous permettant d'activer votre mot de passe à partir de la boîte mail de votre choix.

2. Je récupère mon mot de passe : deux possibilités

A l'aide de ma notice de vote (carte à gratter)

Je me rends sur :

A l'aide de mon identifiant reçu par mail

Je me rends sur :

www.education.gouv.fr/electionspro2011

Je clique sur « *obtenir mon mot de passe* »

J'entre mon identifiant (indiqué dans la case à gratter), mon NUMEN et mon département de naissance. Je reçois alors mon mot de passe à l'adresse mail de mon choix.

ATTENTION

Gardez votre notice de vote car l'identifiant vous sera également nécessaire pour voter.

Je clique sur « *obtenir mon mot de passe* »

J'entre mon identifiant (indiqué dans le mail que j'ai reçu), mon NUMEN et mon département de naissance. Mon mot de passe s'affiche alors à l'écran.

ATTENTION

Imprimez immédiatement votre mot de passe, car il vous faudra refaire toute la manip si vous voulez recevoir votre mot de passe par mail une fois cette fenêtre fermée.



Si j'ai perdu mon NUMEN

Téléphonez à l'Inspection Académique (02 54 60 27 21) qui vous le renverra par courrier, ou déplacez-vous à l'Inspection Académique qui vous le donnera en mains propres

Si je ne me souviens plus de mon nom d'utilisateur de messagerie professionnelle

Je me rends sur la page d'accueil de ma messagerie professionnelle **http://pia.ac-orleans-tours.fr/mel_ouvert/webmail/** et je clique sur le lien « *SOS identifiant* ». En entrant mon NUMEN et ma date de naissance, j'accède à ma messagerie dans les minutes qui suivent.

3. Je vote : du 13 au 20 octobre

Dès le 13 octobre, à l'aide de **mon identifiant et de mon mot de passe**, je vote pour les listes SNUipp-FSU et FSU en me connectant sur: **www.education.gouv.fr/electionspro2011**